



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Paris, le 15/04/2021
N° 887

Barbara Pompili, Bruno Le Maire, et Agnès Pannier-Runacher signent l'avenant au contrat stratégique de filière nucléaire et annoncent les lauréats de la première relève de l'appel à projets de soutien à l'investissement et à la modernisation de l'industrie nucléaire.

Barbara Pompili, ministre de la Transition écologique, **Bruno Le Maire**, ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance, **Agnès Pannier-Runacher**, ministre déléguée auprès du ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance, chargée de l'Industrie, et le **Comité stratégique de filière (CSF) nucléaire**, réuni en bureau plénier, ont signé aujourd'hui, jeudi 15 avril 2021, l'avenant au contrat de filière du CSF nucléaire dans les locaux de l'entreprise **BERNARD CONTROLS** à Gonesse (Val d'Oise).

- **Une ambition renforcée pour l'industrie nucléaire à travers la mise à jour du contrat stratégique de filière**

Prenant en compte la publication de la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) 2019-2028 ainsi que les nouveaux enjeux soulevés par la crise sanitaire, **l'avenant actualise le contrat de filière du CSF nucléaire initialement signé le 28 janvier 2019.**

Intégrant notamment les priorités et les moyens du plan « France Relance » présenté par le Gouvernement le 3 septembre 2020, cet avenant ajoute de nouvelles actions ambitieuses et structurantes pour la filière :

- La création d'une **Université des métiers du nucléaire (UMN)** vise à dynamiser les dispositifs de formation du secteur nucléaire aux échelles régionale, interrégionale et nationale, en particulier sur les compétences critiques. L'UMN permettra notamment de créer des centres de formation, de mettre en place un **système de bourses pour accélérer les recrutements dans les métiers en tension des jeunes en valorisant les profils d'excellence**, et de créer un portail des métiers et des formations destinées à une cible « grand public ».

- en termes de relations entre clients et fournisseurs, le **renforcement de la solidarité au sein de la filière à destination des PME et des ETI, comprenant en particulier un meilleur accompagnement par les grands donneurs d'ordre des entreprises sensibles en difficulté**. L'Etat accompagnera cet engagement, grâce notamment à l'appui de la Médiation des entreprises, afin d'élaborer cette année une charte entre donneurs d'ordre et sous-traitants.
 - **en termes de compétitivité et de souveraineté, la filière s'appuiera sur le plan « France Relance », qu'elle promouvra notamment auprès des PME et des ETI.**
- **Le plan « France Relance » apporte un soutien significatif aux entreprises du secteur nucléaire**

A l'occasion de ce bureau plénier du CSF nucléaire, **les ministres ont annoncé la première vague de 20 projets lauréats de l'appel à projet portant sur le soutien à l'investissement, à la R&D et à la modernisation de l'industrie nucléaire publié le 18 novembre 2020.**

Ces 20 premiers projets lauréats, dont Bernard Controls, totalisent près de 114 millions d'euros d'investissements industriels bénéficient d'un accompagnement de France Relance, pour un montant total de près de 32 millions d'euros. Ils visent d'une part à moderniser, développer ou (re)localiser des sites industriels au service de la filière électronucléaire afin de renforcer leur compétitivité, et d'autre part à développer la recherche et développement des projets dits d'« Usine du futur » permettant de concevoir et d'intégrer les techniques de l'usine numérique et de lever les verrous technologiques à leur performance.

Bruno Le Maire a rappelé que le volet nucléaire du plan « France relance », doté au global de 470 millions d'euros, prévoit également la mise en place d'autres outils, au-delà de cet appel à projet. Il a ainsi salué l'avancée de la **création par EDF d'un fonds d'investissement pour le nucléaire** qui contribuera à consolider l'actionnariat et à accompagner les augmentations de capital des PME et des ETI qui interviennent dans la filière, pour accroître leur solidité et soutenir leur croissance.

- **De nouveaux dispositifs de renforcement des compétences de la filière nucléaire vont être déployés**

Portée par la filière nucléaire française, ses grands donneurs d'ordre, l'Union des industries et métiers de la métallurgie (UIMM), l'Union française de l'électricité (UFE), France Industrie et Pôle Emploi, **les ministres ont salué la création de l'Université des métiers du nucléaire (UMN)** qui permettra de construire une démarche collective nationale et locale, associant notamment la filière et les Régions pour donner une lisibilité.

Agnès Pannier-Runacher a également annoncé **le lancement, avec l'appui de l'UMN, d'un dispositif de bourse d'étude**, essentiellement pour des jeunes en formation initiale afin de promouvoir l'attractivité de la filière nucléaire sur un spectre de formations répondant aux besoins de gréement sur des métiers en tension. Ces bourses d'études de l'ordre de 600 euros par mois s'adresseront dans un premier temps à une cinquantaine d'élèves méritants pendant leur formation (BTS, BAC Pro et CAP) et se préparant à devenir les futurs électriciens industriels, chaudronniers, tuyauteurs, mécaniciens sur machines tournantes et soudeurs dont la filière nucléaire a besoin.

La ministre a également annoncé la **publication dans les semaines à venir d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI)** avec une première relève fin mai-début juin 2021 afin d'identifier des projets permettant le développement, le renforcement ou le maintien des compétences de la filière, notamment dans les métiers jugés critiques pour faire face à ses enjeux.

Barbara Pompili, ministre de la Transition écologique, déclare : « *Le plan de relance nous permet d'investir pour maintenir les compétences clés pour la filière nucléaire et moderniser les entreprises du secteur. Il répond ainsi aux priorités que sont notamment la sûreté d'exploitation, la performance industrielle et la recherche de solutions innovantes pour la gestion des déchets radioactifs. La révision du contrat stratégique de filière nucléaire matérialise les engagements réciproques entre l'Etat et la filière nucléaire en y intégrant ces priorités et selon les orientations adoptées en avril 2020 dans la programmation pluri-annuelle de l'énergie.* »

Bruno Le Maire, ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance, a indiqué : « *Comme l'a réaffirmé le chef de l'Etat le 8 décembre 2020 au Creusot « Notre avenir énergétique et écologique passe par le nucléaire ». C'est dans cette perspective que s'inscrit France Relance, avec 470 millions d'euros consacrés au redéploiement industriel de la filière. Nous soutenons tous les projets des PME et ETI de la filière, dans tous les territoires, aux côtés des grands opérateurs, EDF, Orano, Framatome et le CEA, et allons poursuivre cet effort dans les prochains mois au service de notre souveraineté industrielle.* »

Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée chargée de l'Industrie, a rappelé : « *Je me félicite de l'engagement de la filière pour conforter sa performance et préserver toutes les compétences. A travers l'industrie nucléaire, et le dispositif de bourses d'excellence annoncé aujourd'hui, c'est l'attractivité des métiers industriels pour tous et toutes qui se joue : ce sont les jeunes qui feront notre avenir industriel et énergétique.* »

Xavier Ursat, président du Comité stratégique de la filière (CSF) nucléaire a déclaré : « *La signature de l'avenant au contrat stratégique de la filière nucléaire française est une étape majeure pour l'avenir de la 3ème filière industrielle française. En déclinant de manière concrète la trajectoire et les objectifs fixés par le gouvernement à la fois dans la PPE publiée en mars 2019 et dans le plan de relance présenté par le Gouvernement en septembre 2020, la filière dispose d'un véritable levier pour lui permettre de jouer pleinement son rôle dans la relance économique, sur l'ensemble du territoire, et l'atteinte, demain, des ambitions bas-carbone de la France.* »

Annexe : dossier de presse de présentation des 20 projets lauréats de France Relance

A propos du plan « France Relance »

Le Gouvernement a présenté le 3 septembre 2020 le plan « France Relance », une feuille de route pour la refondation économique, sociale et écologique du pays. Ce plan est le résultat d'une large concertation nationale mise en place pour tirer les enseignements de la crise.

L'objectif : bâtir la France de 2030. Les moyens consacrés par le Gouvernement et l'Europe sont à la hauteur des enjeux : 100 milliards d'euros, soit un tiers du budget annuel de l'État. 40 % ont

été financés par l'Union européenne, des fonds mobilisables par les États membres jusqu'en 2026.

« France Relance » mobilise plus de 35 milliards d'euros en faveur de l'industrie, avec une feuille de route structurée autour de quatre axes : décarboner, (re)localiser, moderniser et innover.

En savoir plus sur le plan de relance : <https://planderelance.gouv.fr>

Contact presse :

Cabinet de Barbara Pompili

Cabinet de Bruno Le Maire

Cabinet d'Agnès Pannier-Runacher

secretariat.communication@ecologie.gouv.fr

presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr

presse@industrie.gouv.fr